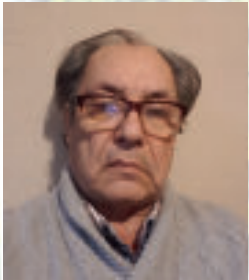




ADCGG 03

BULLETIN DE LIAISON

N°6 JANVIER 2023



EDITORIAL

Chers Amis,

En ce début de nouvelle année, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous présenter, avec un peu de retard, tous nos vœux de bonheur et de santé.

Nous avons prévu d'organiser un brevet grand gibier cette année si le nombre de candidats est suffisant.

Nous projetons également de tenir notre assemblée générale le *samedi 10 Juin* au domaine des Sallards.

Nous envisageons également d'organiser des séances de ciblage des armes de Juin à Octobre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne fin de saison de chasse.

Le président Jean-Guy VOISINE.

CIBLAGE DES ARMES ET TIR AU SANGLIER COURANT

Une arme qui n'est pas réglée, non seulement peut faire manquer un animal mais surtout peut s'avérer très dangereuse. Il est très important que chaque tireur s'assure personnellement du bon réglage de son arme.

C'est dans ce but que la Fédération des Chasseurs de l'Allier nous a délégué le ciblage des armes.

Durant chaque séance, le chasseur pourra d'abord vérifier le réglage de son arme sur cible fixe et éventuellement effectuer, avec notre aide, les réglages des organes de visée. Ensuite il pourra s'entraîner au sanglier courant.

Les quarante-cinq à cinquante minutes consacrées à chaque candidat sont vraiment nécessaires pour obtenir des résultats en nette amélioration.

Pour 2023, nous reprendrons les séances aux mois de juin, juillet, septembre et octobre.

Les dates vous seront communiquées par mail et vous pourrez les consulter sur notre site internet (www.ancgg.org/ad03)

BREVET GRAND GIBIER

Le brevet grand gibier est une formation qui permet d'acquérir ou de compléter les connaissances sur les espèces de gibier et leur gestion, sur la faune et la flore de la forêt, sur la chasse du grand gibier et son organisation .

Cette formation est ouverte à tous, chasseur ou non chasseur, mineur ou majeur.

Le Brevet comporte deux épreuves :

- une épreuve théorique de contrôle des connaissances avec questions à choix multiples.
- une épreuve pratique, tir à balle sur cible fixe et mobile ou tir à l'arc sur cible fixe ou reconnaissance de fanfares de chasse suivant les options choisies.

Les séances de formation se dérouleront en visio conférence (le jeudi à 20h) puis au domaine des Sallards à Toulon sur Allier au siège de la Fédération des Chasseurs de l'Allier.

Voilà le programme provisoire :

Formations en Mars, Avril et Mai

27 Mai : Epreuve de tir et brevet blanc

10 juin : Brevet

Par ailleurs nous tenons à votre disposition les nouvelles éditions des ouvrages suivants:

le livre Grand Gibier (42.50 €)

le manuel de révision livre vert (25.00€)



Renseignements et inscriptions auprès de:

Jean-Marc MAUME tel : 06 87 07 35 62

Jean-Guy VOISINE tel : 06 74 44 41 73

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean Guy VOISINE

Vice présidents : Philippe Abdon

Membres : Fred Cherruault, Marie-Odile de Dreuille, Alain Denizon, Jacques Etienne, Gilles Mathinier, Jean-Marc Maume, Frédéric Michard, Christian Schmitt

ADHESION

Adhésion : membre individuel : 20 € --- conjoint : 7 €

Abonnement Grande Faune (4 n°s) : 35 €

Paiement:

- **par chèque** : Chèque à l'ordre de l'ADCGG03 à retourner à :
ADCGG03 - C/O Jean Guy VOISINE 22 rue de la Loge 03350 CERILLY
- **par virement** : Préciser votre nom dans les références du virement
Banque : Crédit Mutuel IBAN : FR76 1027 8116 0300 0201 5550 137 BIC : CMCIFR2A
- **en ligne** : Il est possible de réaliser ou de renouveler son adhésion sur le site www.ancgg.org/ad03
Le paiement est totalement sécurisé.

-o- Le présent document tient lieu d'appel de cotisation -o-